



Cérémonie de remise du Prix du maître d'apprentissage 2018

Passion, transmission et excellence : cinq maîtres d'apprentissage récompensés pour leur engagement

Paris, le 26 juin 2018 — Pour la quatrième édition du Prix du maître d'apprentissage, GARANCE et l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) ont mis à l'honneur cinq artisans engagés dans la formation des jeunes.

Passionnés par leur métier et par la transmission de leur savoir-faire, les lauréats 2018 sont des maîtres d'apprentissage qui ont su se mobiliser avec constance pour permettre aux jeunes de s'épanouir tout au long de leur apprentissage. Carrossier, boulanger-pâtissier, peintre ou encore brodeur, le Prix du maître d'apprentissage a permis de valoriser et mettre en lumière ces acteurs incontournables des entreprises artisanales qui accompagnent, écoutent et forment au quotidien des apprentis.

La remise du Prix du maître d'apprentissage, s'est déroulée au siège de l'APCMA, mardi 19 juin 2018, sous le haut patronage et en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, tout juste sortie de l'Assemblée nationale où le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a été adopté en première lecture. *« Je suis extrêmement fière et heureuse de porter ce projet de loi dont la réussite repose sur la passion. La passion de l'apprentissage, la passion d'entreprendre, d'avoir d'autres formes pédagogiques, de faire pour apprendre, la passion de transmettre, d'innover. C'est le pari qu'en investissant sur l'humain on est toujours gagnant, humainement et économiquement, c'est comme ça qu'on fait progresser une société. »*, a déclaré **Muriel Pénicaud, ministre du Travail**, qui a par ailleurs tenu à saluer l'investissement des maîtres d'apprentissage et leur rôle incontournable au sein des entreprises artisanales.



Serge Crouin (président du Conseil d'administration de GARANCE),
Bernard Stalter (président de l'APCMA) et
Muriel Pénicaud (ministre du Travail)

« En formant les futurs artisans et chefs d'entreprise artisanale, les maîtres d'apprentissage contribuent pleinement au dynamisme du secteur de l'artisanat et plus largement de notre économie. Il est donc naturel d'honorer la motivation, la passion, l'investissement, la conviction et l'engagement sans relâche de celles et ceux qui accompagnent les jeunes dans la réalisation de leur projet professionnel. », a souligné **Bernard Stalter, président de l'APCMA**.

« En dépassant le chiffre symbolique de 1 000 dossiers reçus depuis l'origine, cette quatrième édition ancre le Prix du maître d'apprentissage dans la durée. Car,

au-delà de ceux qui se sont démarqués et ont été récompensés au niveau régional ou national, c'est la fonction dans son ensemble que nous souhaitons faire mieux connaître et valoriser », a commenté **Serge Crouin, président du Conseil d'administration de GARANCE**.



Découvrez le palmarès de l'édition 2018, entre passion et transmission



Nicolas Gouin et son apprenti Valentin Louard

“Mobilité internationale”

▪ **Nicolas Gouin**, boulanger-pâtissier-chocolatier et chef d'entreprise à “l'Atelier du Pain” à Cailly (Seine-Maritime)

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui s'investissent dans la mobilité de leurs apprentis en accueillant un apprenti venu de l'étranger et/ou en favorisant le départ en mobilité de leur apprenti.



Sébastien Mariojous et son apprenti Jonathan Alcaraz

“Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies”

▪ **Sébastien Mariojous**, gérant de l'entreprise “SARL Carrosserie Mariojous” à Castres (Tarn).

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui valorisent l'échange et le transfert de compétences, de savoir-faire, de technologies entre l'entreprise et les apprentis.



Bruno Cordier et son apprenti Marcello Pinto, aux côtés de Serge Crouin

“Engagement du maître d’apprentissage”

- **Bruno Cordier**, pâtissier-chocolatier-glacier et président de l’entreprise “Aux Délices” à Orléans (Loiret).

Cette catégorie récompense les maîtres d’apprentissage investis depuis plusieurs années dans l’accompagnement de leurs apprentis et dans leur réussite, tant professionnelle que personnelle.



Sylvestre Montaneme et son apprentie Anaëlle Verdier

“Valorisation de la mixité”

- **Sylvestre Montaneme**, plâtrier-peintre et chef d’entreprise à “Établissement CHANU” à Saint-Jean-d’Ardières (Rhône).

Cette catégorie récompense les maîtres d’apprentissage qui favorisent la mixité dans des secteurs d’activités traditionnellement masculins (ex : automobile, bâtiment...) ou féminins (ex : esthétique), en recrutant des apprentis du sexe moins représenté.



Célia Poulet (responsable mise en production) et Rebecca Fontaine (graphiste), représentant Jérémie Compagnat (actuellement en déplacement de longue durée à l'étranger), aux côtés de Bernard Stalter

“Jeune maître d’apprentissage”

- **Jérémy Compagnat**, brodeur et chef d’entreprise à “Crafters” [anciennement Headquartex] à Caluire-et-Cuire (Rhône).

Cette catégorie récompense les maîtres d’apprentissage de moins de quarante ans investis dans leur mission et ayant formé au moins un apprenti.

Retrouvez les temps forts de l’événement sur le site :
www.maitreapprentissage-artisanat.fr et sur les réseaux sociaux avec le hashtag : **#prixMA**

carre
final

Contact Presse : Agence Carré final
presse@carre-final.com
Caroline Jeanny (06 51 95 11 65)
Sarah Bernier (06 09 37 14 65)

#prixMA